

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1876.

Nouvelle délimitation des communes de Binche et de Battignies, province de Hainaut (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.

MESSIEURS,

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi qui a pour objet une nouvelle délimitation des communes de Binche et de Battignies, province de Hainaut, après avoir pris connaissance de l'arrangement intervenu entre la ville de Binche et la commune de Battignies, a approuvé, à l'unanimité des membres présents, le projet de loi.

La modification apportée à la délimitation de la ville de Binche et de la commune de Battignies est justifiée par des motifs d'utilité publique. Les communications avec la station de chemin de fer seront améliorées, et le service de la police sera rendu plus facile. Les avantages accordés à la commune de Battignies compenseront les pertes que cette nouvelle délimitation lui fera subir.

Le Rapporteur,

H. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.

Le Président,

F. MONCHEUR.

(1) Projet de loi, n° 67.

(2) La commission était composée de MM. MONCHEUR, président, WAROCQUÉ, VAN WAMBEKE, PUISSANT et DE PITTEURS-HIÉGAERTS.
